

Lettre d'information du Comité stratégique du DLA en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Juin 2024

Actualités 2024 Provence - Alpes - Côte d'Azur



En Provence - Alpes - Côte d'Azur, le **CoSTRAT** est composé de cinq acteurs : la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets), la Banque des territoires (Groupe CDC), le Conseil régional, le Mouvement associatif et la Chambre régionale des entreprises d'économie sociale et solidaire (Cress).

L'enveloppe DLA est reconduite en 2024. Les conventions ont été engagées fin avril. Les dialogues de gestion réalisés en décembre 2023 ne sont plus au programme cette année. L'objectif est de faire un accompagnement de 300 entreprises.

Cette dernière année de CPO sera donc réservée à la consommation de tous les objectifs afin d'être clôturée au 31 décembre 2025. L'État confirme qu'un nouvel appel à projet sera ensuite lancé en PACA.

Sur les enveloppes de cette année et leur répartition, l'objectif est de réunir l'ensemble des partenaires du DLA afin de définir : le fonctionnement, les objectifs, les modes de relation et les attentes au regard des dispositifs existant sur l'ESS.



Les orientations DLA 2024 validées par les membres du CoSTRAT

Les membres du DLA ont été consulté sur le mode de gouvernance au niveau du **CoSTRAT**, des comités de pilotage, du comité d'orientation et des COMAPs. Le Carif-Oref a transmis un questionnaire afin de clarifier leurs attentes et leurs différentes visions sur la finalité du **CoSTRAT**.

Au sujet du rôle et des attentes dans cette instance, les membres du **CoSTRAT** seraient intéressés par plus d'études impacts sur l'écosystème ESS. À savoir qu'il est réalisé chaque année une étude impact et une évaluation région par région. À ce jour, l'étude d'impact porte sur le maintien et la création d'emplois.

Plusieurs membres du **CoSTRAT** s'interrogent sur le contenu du Guid'Asso. Il y a un réel besoin d'avoir un observatoire sur l'ESS en région. L'objectif est de connaître les évolutions des structures de l'ESS, ainsi que l'identification des spécificités départementales. Dans les prochains mois, la DRAJES sera invitée afin de refaire une mise à niveau de l'information.

Les membres du **CoSTRAT** souhaiterait aussi s'appuyer sur l'observatoire régional. Le champ statistique est pauvre. Il n'existe pas de données économiques. Ils suggèrent de mener une étude complémentaire afin d'investiguer de manière qualitative sur un territoire. Le service thèse étude et statistique va être contactée prochainement.

Concernant le comité de pilotage régional, les membres du **CoSTRAT** veulent une réunion qui couplera le COPIL Régional avec le Comité d'Orientation une fois par an. Cette rencontre aura une séquence « Bilan et perspective » ; ainsi qu'un travail sur « la gouvernance et la coordination » et un approfondissement par thématique en intégrant des témoignages de structures.

Concernant le comité de pilotage départemental, deux **CoSTRAT** sont maintenus par an : le comité d'orientation et une réunion en octobre avec le comité de pilotage et un livrable attendu.

En 2024, il est demandé d'engager une réflexion avec la mise en place d'outils qui consisterait à accompagner la création et la reprise d'entreprise via le statut coopératif (avec des modes de gouvernance plus démocratique et plus soucieuse de l'humain et de l'environnement).

Un webinaire sera donc organisé avec l'union régionale des SCOPS, la CRESS, tous les opérateurs DLA, les DDETS, la DREETS autour de cette thématique afin de définir le sens du mot coopérative et comment impliquer les salariés dans une nouvelle gouvernance ?

La DREETS suggère de former les équipes de chargés de mission DLA sur la société coopérative Les salariés très impliqués, portant les associations, pourraient être actionnaires ; avec moins de bénévolat et plus d'implication des salariés. Le DLA pourrait ainsi jouer un rôle de catalyseur et de sensibilisation sur tous les territoires.

De plus, ce sujet a été abordé dans le cadre du focus groupe animation où l'URSCOP était présent au cours de la construction de la feuille de route stratégique régionale de l'ESS.

La DREETS propose donc de se rapprocher de l'URSCOP. Tous les opérateurs du DLA et les membres du **CoSTRAT** organiseraient un webinaire afin de s'appropriier le sujet ; pour ensuite accompagner les chargés de mission DLA au travers d'un accompagnement collectif DLA régional. La DREETS reviendra vers les membres du **CoSTRAT** pour proposer un plan d'action. L'objectif est de réaliser, d'ici la fin de l'année, ce webinaire autour du changement de statut vers les coopératives mais également sur d'autres statuts.

Rappel sur les études en région PACA

En 2022, le Carif-Oref a écrit une étude mandatée par la Dreets Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) au sujet des besoins en compétences dans les structures de l'économie circulaire.

L'étude a été publiée en décembre 2022 faisant un zoom sur les ressourceries en PACA.

L'étude sur les ressourceries, décembre 2022



Grand angle n° 11

<https://publications.cariforef-provencealpescotedazur.fr/Les-besoins-en-compétences-dans-des-structures-de-l-economie-circulaire>

L'étude propose un état des lieux de l'emploi et de ses caractéristiques dans les structures de réemploi de la région Provence - Alpes – Côte d'Azur.

La réglementation en matière de transition écologique a beaucoup évolué ces dernières années. Deux textes importants ont été mis en application : la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) et la loi de lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience. Elles devraient impacter durablement les comportements des consommateurs mais aussi des filières de production qui deviennent responsables de la prévention et de la gestion de leurs déchets.

Parmi les structures de réemploi, certaines d'entre elles jouent un rôle qui dépasse le domaine environnemental : c'est le cas des ressourceries. Sur la base d'entretiens menés auprès de la moitié des ressourceries de la région, l'étude souligne que celles-ci jouent aussi un rôle social et de développement économique important sur leur territoire. Pour agir en ce sens, certains professionnels issus du secteur social et de l'insertion œuvrent aux côtés de collègues exerçant des métiers du traitement des déchets et de la réparation.

Compte tenu de la structuration sociale des ressourceries, porteuses des valeurs de l'économie sociale et solidaire, elles peuvent également agir dans le domaine de l'insertion professionnelle. Elles agissent de façon à donner la possibilité à des personnes très éloignées de l'emploi et en grande difficulté sociale de réintégrer le monde du travail et de se construire un parcours professionnel et de formation.

Sortie de l'étude plastique, janvier 2024

Dans le prolongement de l'étude sur les ressourceries, une nouvelle étude a été publiée en janvier 2024 sur la filière Plastique en Provence-Alpes-Côte d'Azur ; dont l'objectif est de regarder l'évolution des besoins en compétences pour faire face aux enjeux de la transition écologique.



Grand angle n° 15

<https://publications.cariforef-provencealpescotedazur.fr/La-filiere-Plastique-en-Provence-Alpes-Cote-d-Azur>

La transition écologique impacte les modes de production et incite au cercle vertueux de l'économie circulaire.

Cette étude, mandatée par la Dreets Provence - Alpes - Côte d'Azur, propose des éléments de réponse et des pistes d'action concernant les besoins en compétences des entreprises qui déploient les activités de collecte et de réincorporation des matières plastiques en région.

Plusieurs questions se posent pour les acteurs régionaux de l'emploi et de la formation.

Comment la transition écologique est intégrée par les acteurs de la filière ? Quelles sont les compétences et qualifications recherchées aujourd'hui et quelles seront celles de demain ? Quelles peuvent être les réponses en matière de formation ?

À venir, l'étude sur la filière textile (sortie prévue fin 2024)

Dans la continuité de ces deux travaux, cette année est attendue une étude sur la filière textile qui sera également écrite par le Carif-Oref. Cette étude devrait paraître en fin d'année.

Vous pourrez la retrouver en suivant le lien ci-dessous :

<https://publications.cariforef-provencealpescotedazur.fr/Transition-ecologique>

Cartographie des structures d'accompagnement de l'ESS en Provence-Alpes-Côte d'Azur

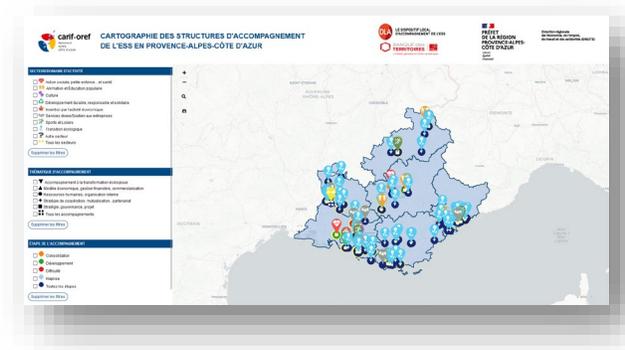
Une cartographie des acteurs d'accompagnement est mise à disposition avec toutes les structures afin de faciliter l'identification des structures des dispositifs d'accompagnement. En 2023, les acteurs d'accompagnement à la transition écologique ont été également ajoutées. Elle s'interroge sur l'évolution des structures de l'ESS en région et sur les spécificités départementales.

En 2024, la cartographie va continuer d'être mise à jour.

La carte est accessible à tous (opérateurs, membres du CoSTRAT, partenaires du Carif-Oref, etc.).

Voici le lien pour accéder à la cartographie :

<https://media.espace-competences.org/cartographies/ess/index.html#8/44.064/5.975>



Dernière partie : Infos

L'appel à projet du réseau PRECI sur le réemploi

Ecominéro lance son appel à projets de soutien pluriannuel des acteurs du réemploi



Pour consulter plus d'éléments :

<https://www.reseau-prec.org/articles/h/ecominero-lance-son-appel-a-projets-de-soutien-pluriannuel-des-acteurs-du-reemploi.html?from-notification=20240529>

Les Prix de l'économie sociale et solidaire 2024 – Cress PACA

Sélection régionale : Dès le 5 juillet au 13 septembre 2024, chaque CRESS sélectionne un lauréat par thématique qui sera soumis au jury national. Une initiative parmi les deux structures sélectionnées sera récompensée à l'échelle régionale à hauteur de 1000 euros.



Les Prix de l'économie sociale et solidaire 2024 – Cress PACA

La DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec la Chambre régionale des entreprises de l'économie sociale et solidaire porteuse du DLA régional (Dispositif Local d'Accompagnement), l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes) et le CRPV (Centre de ressources politique de la ville), a

organisé un webinaire sur le dispositif VAE, le jeudi 22 février de 14h30 à 16h00.



Pour revoir le webinaire :

<https://www.youtube.com/watch?v=KlwYVtVMkJQ>

La DREETS : Économie sociale et solidaire : s'engager pour transformer le monde

En Provence-Alpes-Côte d'Azur le secteur de l'ESS c'est :

- 13,1 % de l'emploi privé
- 1 emploi/10 dans l'ensemble de l'économie régionale
- 78 % de CDI
- 69 % de l'emploi occupé par des femmes
- 2/3 de temps complets
- 32 148 € de rémunération brute moyenne annuelle (par ETP)

Pour consulter plus d'éléments :

<https://paca.dreets.gouv.fr/Economie-sociale-et-solidaire-s-engager-pour-transformer-le-monde>